

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 110 (2007)

Artikel: Variabilité des modes d'aménagement des tombes durant le Néolithique ancien en Alsace
Autor: Boës, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Variabilité des modes d'aménagement des tombes durant le Néolithique ancien en Alsace

Eric Boës

Résumé : Bien que l'aménagement des sépultures semble peu varier durant le Néolithique rubané, la mise en évidence d'interventions anthropiques pratiquées dans quelques sépultures a permis d'identifier la volonté de préserver un vide autour des défunts au moment de leur dépôt dans les fosses. Ce type d'aménagement funéraire, qui reste accessible, ne semble pas constituer une exception durant le Néolithique ancien, car plusieurs types de tombes aménagées selon la même volonté existent durant cette période, comme les tombes en niche. L'utilisation de matériaux rigides ou semi-rigides dans des sépultures marque également l'existence de contenants funéraires parmi les plus anciens connus en Europe.

Zusammenfassung: Obwohl die Grabanlagen sich während des bandkeramischen Neolithikums wenig zu verändern scheinen, zeigen menschliche Eingriffe in manchen Gräbern, dass man offensichtlich darum bemüht war, bei einer erneuten Niederlage in den Gruben Platz für den Toten zu schaffen. Grabstätten, die zugänglich bleiben, scheinen im Altneolithikum keine Ausnahme darzustellen. Mehrere Typen dieser Gräber bestehen bereits während dieser Phase wie z.B. die Nischengräber. Die Verwendung von mehr oder weniger rigidem Material in den Gräbern spricht für das Vorhandensein von Särgen, die zu den ältesten in Europa bekannten gehören.

Abstract : Although the structure of tombs seems to have changed very little during the ancient Neolithic (Rubané) Age, the obvious anthropic interventions in some tombs demonstrate the will to preserve an empty space around the corpses at the time of their deposit in the pits. This practise isn't exceptional during this period: indeed, several tombs of this type have been found, as well as graves in recesses. The use of stiff or half-stiff materials in some tombs indicates the presence of pit graves that were lined with these materials: these are among the most ancient to be found in Europe.

Le Néolithique rubané (5500-4900 av. J.-C.) constitue l'une des périodes du Néolithique ancien les mieux connues sur le plan des pratiques funéraires. Dans la vallée du Rhin supérieur, un corpus de 278 sépultures découvertes en Alsace permet de documenter cette période depuis l'étape moyenne jusqu'à l'étape récente/finale. Dans cette région, près de 150 sépultures ont été mises au jour depuis seulement une vingtaine d'années. Ces données récentes se répartissent principalement entre deux nécropoles fouillées à Ensisheim (Haut-Rhin) et à Vendenheim (Bas-Rhin). Le protocole d'étude taphonomique mis en place lors de ces opérations a permis un examen des conditions de la décomposition des corps, utilisé pour tenter de restituer l'environnement des défunts lors de leur dépôt dans les sépultures. Ces approches ont permis d'identifier des tombes où un vide a été volontairement maintenu autour des corps, après leur dépôt

dans la tombe. Cette nouvelle composante de l'aménagement des sépultures du Néolithique ancien en Europe centre-occidentale mérite quelques remarques critiques concernant les problèmes méthodologiques soulevés par ces approches taphonomiques, fortement dépendantes de l'état de conservation des squelettes.

Les tombes où un vide est préservé autour du défunt

Dans les synthèses consacrées au Néolithique rubané, l'aménagement des sépultures apparaît selon un mode d'inhumation qui semble peu varier. Les corps sont déposés le plus souvent en position fléchie sur le côté gauche, avec une orientation de la

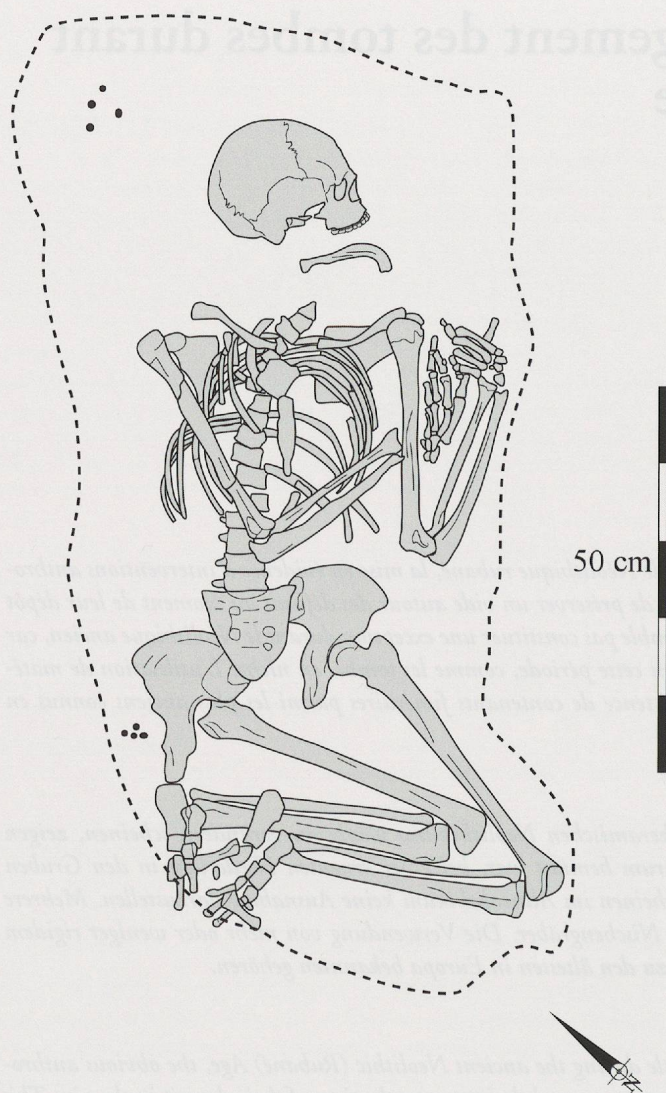


Fig. 1. Sépulture 16 d'Ensisheim « Les Octrois » (d'après Lambach, 1993).

tête qui varie du nord-est au sud-est (Kahlke, 1954; Hausler, 1992; Jeunesse, 1997). L'Alsace est la seule région à avoir livré un important corpus de sépultures où les corps sont en position allongée sur le dos, notamment dans les nécropoles d'Entzheim (11 ind.), Quatzenheim (13 ind.), Souffelweyersheim 52 ind.) et Vendenheim (100 ind.), toutes situées dans le Bas-Rhin. En dehors du cas très particulier des corps retrouvés dans les fossés d'enceinte (Herxheim dans le Palatinat, Asparn-Schletz en Basse-Autriche), la majorité des squelettes provenant des ensembles funéraires et des tombes en contexte d'habitat, sont déposés dans des fosses ovalaires, dont les dimensions sont ajustées à la taille des défunts. Le caractère sommaire de l'aménagement de ces fosses est souvent souligné, idée qui n'est pas contredite dans les études plus récentes portant sur la variabilité funéraire et les phénomènes de régionalisation (Jeunesse, 1995a). Ainsi, les tombes individuelles du Néolithique rubané sont le plus souvent assimilées à des dépôts « en pleine terre », où le défunt est recouvert de sédiment immédiatement après son dépôt dans la fosse. Pourtant, les mentions de cercueils dans certaines sépultures, notamment à Aiterhofen (Straubing-

Bogen), évoquent aussi la présence d'une autre composante dans les modes d'aménagement des fosses. Mais cette question, assimilée à l'architecture des tombes, concerne aussi bien les traces de contenants rigides aménagés autour des défunts, que les constructions en bois envisagées pour la signalisation des tombes en surface, à partir des cas signalés dans les nécropoles de Mulhouse-Est et de Sonderhausen (Jeunesse, 1997, p. 60), sur lesquels nous reviendrons. Nous le voyons, cette question de l'aménagement des sépultures n'a pas attiré l'attention des chercheurs et l'on peut se demander si ce constat est lié à l'état de conservation des sépultures ou à un écueil dû à la qualité de la documentation.

Un bilan documentaire concernant ces réflexions montre toutefois que des études taphonomiques menées dans la vallée de l'Aisne se sont intéressées aux modalités de dépôt des corps dans les sépultures. Ces recherches s'appuient sur des méthodes de restitution des conditions du colmatage des tombes, utilisées pour repérer des anomalies liées à des aménagements funéraires proprement dits. Le principal apport de cette démarche concerne la différenciation entre les corps qui se sont décomposés en espace vide et ceux recouverts de sédiments après leur dépôt dans la tombe. La prise en compte des conditions de la putréfaction des cadavres permet d'augmenter la part des dispositifs mal appréhendés à partir de critères « classiques ». Cette approche originale pour le Néolithique rubané n'a été menée dans les mêmes conditions qu'en Alsace et dans la Marne. Aucun des grands ensembles funéraires du Néolithique rubané fouillés en Allemagne, comme dans les nécropoles de Aiterhofen-Ödmühle (Straubing-Bogen), Schwetzingen (Rhein-Neckar) ou Stuttgart-Mühlhausen (Stuttgart) n'ont conduit à ces analyses nécessitant un examen détaillé du squelette dans le sol. Dans la mesure où il est difficile de mener ce type d'étude taphonomique *a posteriori*, le corpus de sépultures fouillé en Alsace revêt un intérêt tout particulier dans la discussion concernant les traditions funéraires rubanées dans le secteur du Rhin.

Ainsi, les observations taphonomiques faites à l'occasion des fouilles des nécropoles des « Octrois », à Ensisheim dans le Haut-Rhin et de Vendenheim « le Haut du Coteau », dans le Bas-Rhin, ont permis d'envisager la préservation volontaire de vide autour des défunts dans certaines tombes de ces deux nécropoles (Boës, 2000; 2003 et 2006).

Découvert par Georges Mathieu, le site des « Octrois » a livré 44 sépultures, dont 22 fouillées lors d'une première phase de fouille menée en 1984 (Gallay et Mathieu, 1988; Mathieu, Mathieu *et al.*, 1993). Plusieurs arguments attribuent cet ensemble de tombes à l'étape récente/finale du Néolithique rubané (Jeunesse, 1993), que ce soit l'étude du matériel lithique (Mauvilly, 1993) ou l'analyse des parures en coquillage (Jeunesse, 1993). La rareté des céramiques est également un argument qui plaide en faveur de cette datation. La nécropole se rattache à la tradition funéraire 1 définie par Christian Jeunesse, qui regroupe les ensembles funéraires du Haut-Rhin et du Bassin parisien (Jeunesse, 1995a et 1995b). Cette première opération a permis un commentaire taphonomique des squelettes réalisé dès la phase de terrain (Lambach, 1993). Les descriptions taphonomiques ont montré la présence de deux sépultures dont

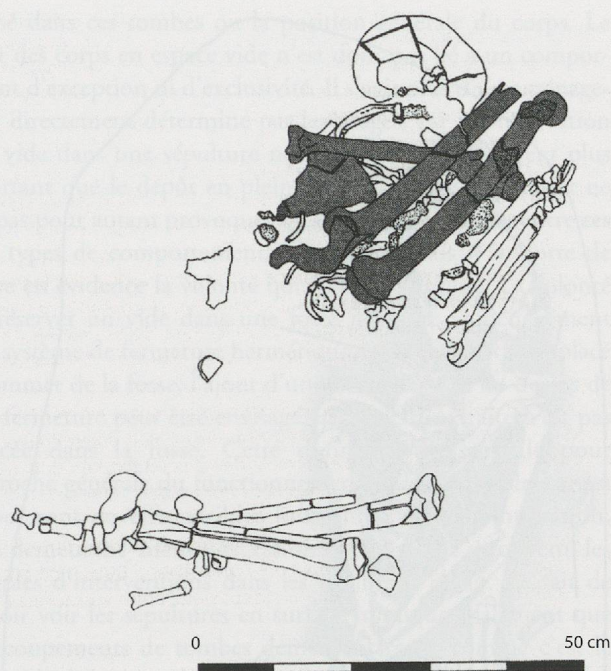


Fig. 2. Sépulture 2 d'Ensisheim « Les Octrois » (d'après Lambach, 1993).

les corps se sont décomposés en espace vide. Outre la sépulture 2 qui sera décrite plus bas, la sépulture 16, attribuée à un adulte de sexe féminin, présentait d'importantes dislocations à plusieurs niveaux du squelette (fig. 1). La nette déconnexion de la mandibule suggère un déplacement en dehors du volume corporel initial. Elle n'a pu se produire qu'à la suite d'un déplacement du crâne. L'hypothèse d'un coussin placé sous la tête de cet individu a été évoquée (Lambach 1993). La déconnexion du coxal droit également observée est liée à un vide présent du côté droit du corps, qui apparaît également au niveau de la scapula droite, qui s'est mise à plat. L'hypothèse d'un vide dans cette tombe est argumentée par des déplacements d'os volumineux. Il devait concerner la totalité de la fosse, car ces déplacements sont situés sur deux secteurs anatomiques différents et éloignés l'un de l'autre.

Dans la tombe 2, les observations taphonomiques ont conduit à identifier un espace vide et une intervention sur le corps après sa décomposition (fig. 2). Cette sépulture correspond à un individu de sexe féminin déposé sur le côté gauche, avec les membres fléchis. Le repositionnement volontaire des fémurs et des humérus sur le thorax en place de l'individu n'a pu se faire que dans une sépulture non remplie de terre. Les ossements déplacés reposaient en effet directement au contact du reste du corps sous-jacent, ce qui implique une manipulation intervenue après la décomposition des articulations coxo-fémorales et scapulo-humérales et avant le colmatage complet de la fosse. Si le corps avait été directement recouvert de sédiment, sans aucune protection, cette gestuelle de repositionnement des os longs du squelette aurait nécessité un dégagement de la moitié supérieure du corps pour y déposer les fémurs. L'absence de déplacement d'os sur la partie du corps demeurée en place rend plutôt

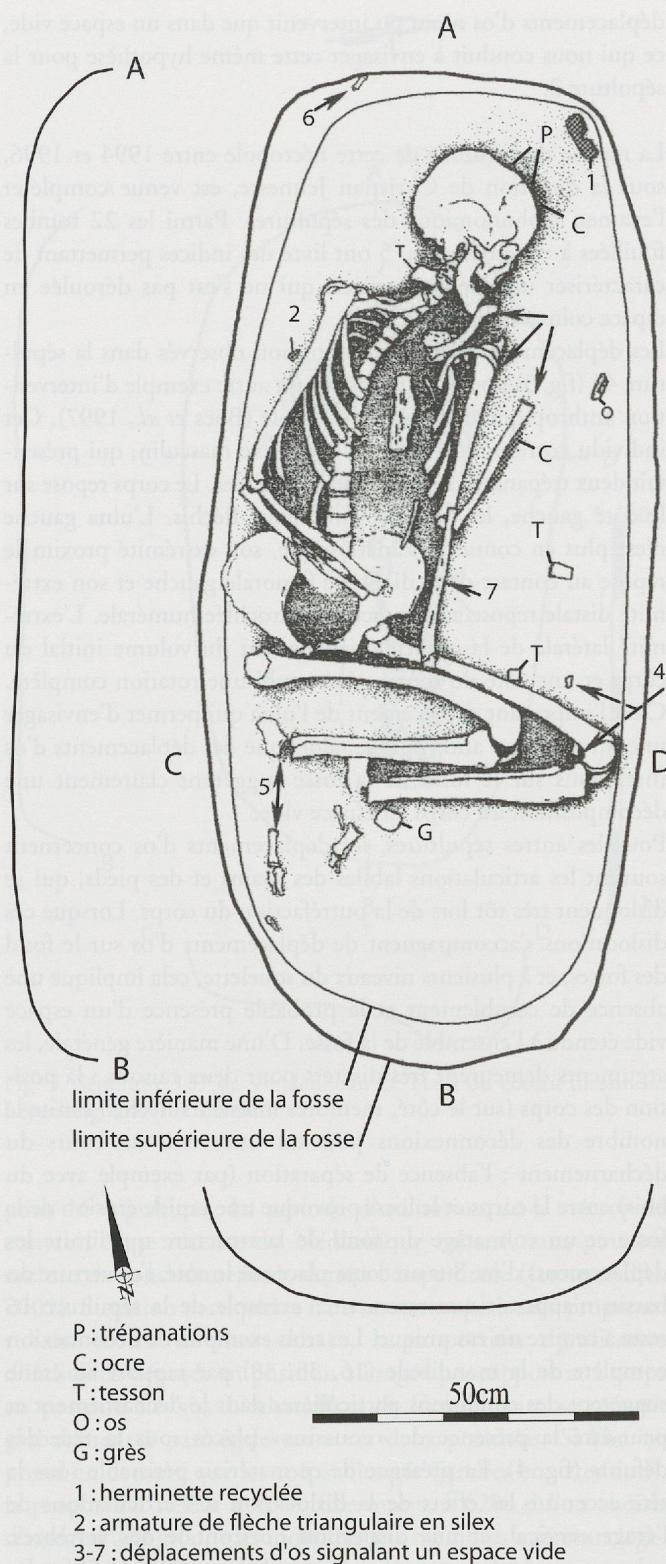


Fig. 3. Sépulture 44 d'Ensisheim « Les Octrois ».

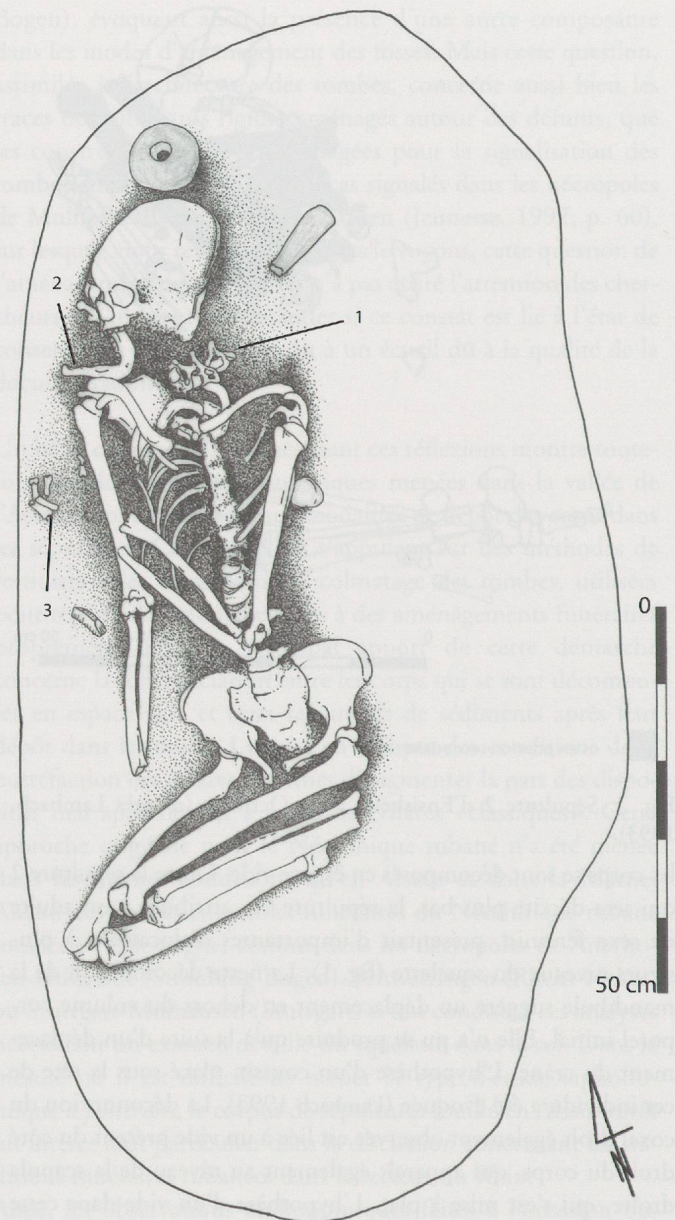
compte d'une manipulation de cadavre pratiquée sur un corps accessible. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit le corps était protégé par une paroi souple ou semi-rigide, qui aurait facilité les interventions sur le squelette, soit le corps était déposé dans une fosse non comblée par du sédiment. Les observations faites sur la tombe 16 ont montré combien les

déplacements d'os n'ont pu intervenir que dans un espace vide, ce qui nous conduit à envisager cette même hypothèse pour la sépulture 2.

La reprise de la fouille de cette nécropole entre 1994 et 1996, sous la direction de Christian Jeunesse, est venue compléter l'examen taphonomique des sépultures. Parmi les 22 tombes fouillées à cette occasion, 5 ont livré des indices permettant de caractériser une décomposition qui ne s'est pas déroulée en espace colmaté.

Les déplacements d'os en déconnexion observés dans la sépulture 44 (fig. 3) pourraient évoquer un autre exemple d'intervention anthropique dans cette nécropole (Boës *et al.*, 1997). Cet individu correspond à un adulte de sexe masculin, qui présentait deux trépanations crâniennes cicatrisées. Le corps repose sur le côté gauche, les membres inférieurs fléchis. L'ulna gauche n'est plus en connexion anatomique, son extrémité proximale repose au contact de la diaphyse fémorale gauche et son extrémité distale repose au contact de la trochlée humérale. L'extrémité latérale de la clavicule gauche sort du volume initial du corps et une côte du même côté a subi une rotation complète. C'est l'important déplacement de l'ulna qui permet d'envisager une intervention anthropique, alors que des déplacements d'os intervenus sur le fond de la fosse suggèrent clairement une décomposition du corps en espace vide.

Pour les autres sépultures, les déplacements d'os concernent souvent les articulations labiles des mains et des pieds, qui se disloquent très tôt lors de la putréfaction du corps. Lorsque ces dislocations s'accompagnent de déplacements d'os sur le fond des fosses, et à plusieurs niveaux du squelette, cela implique une absence de comblement et la probable présence d'un espace vide étendu à l'ensemble de la fosse. D'une manière générale, les arguments demeurent très discrets pour deux raisons : la position des corps (sur le côté, membres inférieurs fléchis) limite le nombre des déconnexions pouvant intervenir au cours du décharnement ; l'absence de séparation (par exemple avec du bois) entre le corps et le loess provoque une rapide érosion de la fosse et un colmatage du fond de la structure qui limite les déplacements d'os. Sur un corps placé sur le côté, l'ouverture du bassin n'apparaît que rarement, l'exemple de la sépulture 16 reste à ce titre un cas unique. Les trois exemples de déconnexion complète de la mandibule (16, 35, 38) par rapport au crâne suggèrent des conditions particulières dans le décharnement et peut-être la présence de « coussins » placés sous la tête des défunts (fig. 4). La présence de ce matériau périssable sous la tête accentue les effets de la dislocation des articulations de l'étage cervical, et une dispersion horizontale des vertèbres, voire un net déplacement du crâne et de la mandibule. Il faudra attendre la découverte d'autres exemples pour permettre des comparaisons concernant cet aménagement funéraire possible. Les déplacements des os des mains demeurent peu nombreux et toujours difficiles à argumenter, du fait de l'érosion et donc du colmatage progressif de la fosse. Ces sépultures sont très différentes des ensembles aménagés avec du bois, où la mise en évidence de vide est plus aisée. Dans ces tombes, la décomposition plus tardive du bois par rapport au corps permet de retenir les liquides issus de la décomposition, accentuant les déplacements



- 1 : dislocation du rachis cervical
- 2 : mandibule en vue inférieure
- 3 : disjonction entre les os de la main et de l'extrémité de l'avant-bras gauche

Fig. 4. Déplacements d'os observés dans la sépulture 38 d'Ensisheim Les Octrois (DAO E. Boës).

d'os. Dans les sépultures où le corps est directement posé sur le sédiment, la décomposition entraîne un colmatage rapide des os au contact du fond de la fosse (Duday, Laubenheimer *et al.*, 1995), les indices d'une décomposition en espace vide sont donc moins évidents à détecter. Il est difficile d'évaluer la part respective de ce type de fosse au sein des nécropoles rubanées (rapport espace vide et pleine terre) ; il ne faut donc pas exclure l'hypothèse de tombes en espace vide non détectées lors de la fouille. Un premier bilan signale que les tombes en espace vide concernent les hommes, les femmes et les enfants. Aucune relation ne peut être mise en évidence avec le mobilier funéraire

déposé dans ces tombes ou la position générale du corps. Le dépôt des corps en espace vide n'est donc pas lié à un comportement d'exception ni d'exclusivité. Il s'agit plus d'un aménagement directement déterminé par les usages, car la préservation d'un vide dans une sépulture nécessite un investissement plus important que le dépôt en pleine terre. Cet investissement ne doit pas pour autant provoquer un jugement de valeur entre ces deux types de comportements funéraires, mais il importe de mettre en évidence la volonté qui en est à l'origine. La volonté de préserver un vide dans une fosse nécessite l'aménagement d'un système de fermeture hermétique. Si ce dispositif est placé au sommet de la fosse, l'ajout d'une butte de terre au-dessus de cette fermeture peut être envisagé, car la terre extraite n'est pas remplacée dans la fosse. Cette donnée est essentielle pour l'approche générale du fonctionnement de la nécropole, car les tombes sont en effet visibles longtemps après l'inhumation. Elles demeurent même accessibles, comme le prouvent les exemples d'interventions dans les tombes 2 et 44. Le fait de pouvoir voir les sépultures en surface implique également que les recoupements de tombes demeurent rares, comme c'est le cas au Néolithique rubané. Ces remarques nous conduisent à caractériser un type particulier de sépulture que l'on peut nommer tombe rupestre en roche meuble, en reprenant une terminologie développée pour certaines sépultures du haut Moyen Âge. Dans ce type de tombe, les parois et le fond de la fosse sont constitués par le sédiment en place (Raynaud, 1987). La fermeture de la fosse est réalisée au sommet du creusement ou à partir d'une feuillure aménagée dans la paroi. Cette fermeture hermétique conduit à une décomposition du cadavre en espace non colmaté. Dans ces tombes, aucun matériau rigide n'est détecté contre les parois des fosses, car aucun effet de butée ni aucun effet de délimitation linéaire n'a pu être mis en évidence sur les os des squelettes. La restitution du sol de dépôt des corps signale également que les défunts se sont décomposés sur une surface concave dans les sens longitudinal et transversal, qui permet d'exclure la présence d'un support rigide sous le corps. Lorsque ces déplacements sont observés, et lorsque les hypothèses de remaniements dus à des rongeurs sont écartées, ils caractérisent un environnement particulier dans lequel le corps s'est décomposé.

Ces propositions faites à partir des fouilles menées à Ensisheim demeurent encore très isolées. Seuls les exemples de manipulation de squelettes mis au jour notamment dans les nécropoles de Vaihingen an der Enz (Ludwigsburg) et de Sonderhausen (Kyffhäuserkreis) indiquent peut-être l'existence de tombes rupestres en roche meuble jusque dans la région du Neckar et en Allemagne centrale.

Autres exemples dans la nécropole de Vendenheim

Menée en 1999, la fouille de la nécropole rubanée de Vendenheim « Le haut du Coteau », dans le Bas-Rhin, permet de compléter les observations faites dans celle d'Ensisheim. Le corpus plus conséquent, avec 100 individus, présente toutefois un état de conservation variable et les données demeurent très réduites

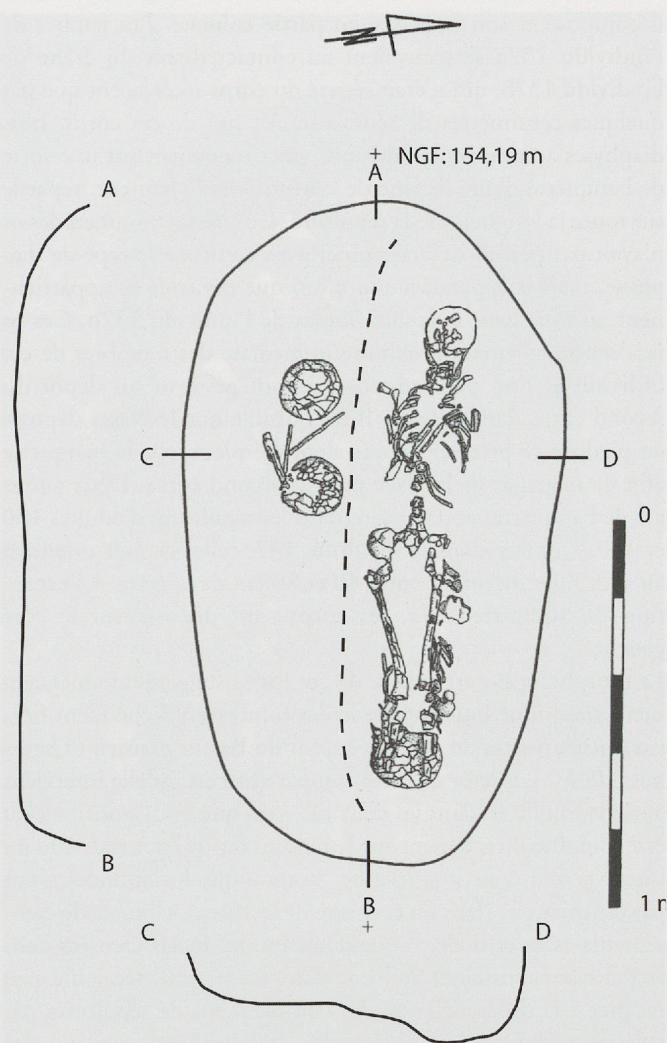


Fig. 5. Sépulture 137 de Vendenheim Le Haut du coteau (dessin C. Leyenberg, DAO P. Lefranc).

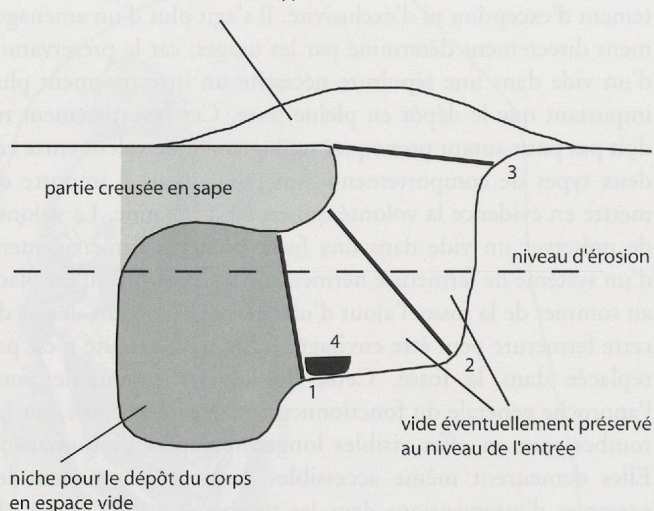
pour 16 sépultures. La période d'utilisation de la nécropole couvre l'étape récente du Néolithique rubané, sans pouvoir exclure un fonctionnement durant l'étape finale (Jeunesse dir., 2002). Situation particulière dans cet ensemble, mais propre au rubané récent de Basse-Alsace, la proportion significative d'individus déposés en position allongée par rapport aux corps en position fléchie. L'échantillon de Vendenheim se répartit globalement à part égale entre ces deux positions. Si l'on ne prend en compte que les corps allongés (jambes en extension), la proportion s'élève à 46%. Elle monte à 62% si l'on choisit d'intégrer à ce groupe les individus aux membres inférieurs légèrement fléchis (Boës *et al.*, 2007).

L'intérêt de cette nécropole réside également dans la mise en évidence d'un nouveau cas d'intervention anthropique effectuée sur un squelette, avec repositionnement des os à côté de celui-ci. À l'inverse des autres cas rencontrés en contexte rubané, cette sépulture contient deux individus immatures âgés autour de 15 ans, superposés dans la même fosse (fig. 5). L'individu 137b, a été déposé sur le fond de la fosse sur le côté gauche, alors que le second, en position ventrale (137a), recouvre ce premier corps. Ce dépôt est intervenu alors que le premier individu était déjà

décomposé et son squelette en partie colmaté. Les jambes de l'individu 137a se trouvaient au contact direct du crâne de l'individu 137b, qui n'était séparé du corps sous-jacent que par quelques centimètres de sédiment. Au sud de ces corps, trois diaphyses accompagnées de deux vases reposaient sur une sorte de banquette d'une dizaine de centimètres de hauteur, répartie sur toute la longueur de la sépulture. Un premier examen des os n'avait pas permis de déterminer avec certitude le type de diaphyse, mais il apparaît aujourd'hui que ces trois os appartiennent au tibia gauche et aux fibulas de l'individu 137b. Ces os reposent d'ailleurs à proximité immédiate des membres de cet individu et l'on peut supposer ici un geste lié au dépôt du second corps dans la fosse. Il est possible que les vases déposés au pied de ce premier défunt aient été placés sur la banquette afin de ménager de la place pour le second corps. Deux autres cas de banquettes apparaissent dans les sépultures d'adultes 160 et 179. Comme dans la sépulture 137, celles-ci sont orientées au sud. Elles mesurent entre 40 et 80 cm de largeur. À l'exception du squelette 137a, les corps sont déposés sur le côté gauche.

La morphologie particulière de ces fosses suggère un aménagement spécifique qui rappelle ici les tombes en niche identifiées sur plusieurs sites du Rubané récent du Bassin parisien (Thevenet, 2004). L'intérêt de cette comparaison est qu'elle intervient après la fouille et, dans les deux cas, sans que ce dispositif ait pu être identifié directement sur le terrain. Ce qui pourrait être un inconvénient constitue ici une garantie que les données n'ont pas été orientées dans un contexte de lecture des limites de creusements assez difficile. À Vendenheim, les fosses creusées dans le loess apparaissent souvent dans un niveau décalcifié peu propice à la différenciation des comblements de sépultures par rapport au loess en place. Installée sur une légère pente, cette nécropole a subi par ailleurs une forte érosion et une importante dissolution des restes osseux. Malgré ces mauvaises conditions de lecture des données archéologiques sur le terrain, les limites apparues lors de la fouille ont été relevées sans interprétation, ce qui nous permet de proposer une nouvelle piste d'analyse pour ces 3 tombes de Vendenheim. Une reprise systématique des données de fouilles en cours a pour but de vérifier si d'autres tombes peuvent appartenir à ce type de sépulture. La morphologie générale de ces fosses signale un évasement au sud associé à la présence d'une banquette aménagée lors du creusement, généralement de faible hauteur. La symétrie des fosses n'apparaît pas dans le sens longitudinal, mais dans le sens transversal, ce qui tend à évoquer une morphologie générale liée directement à un usage funéraire spécifique. La forte érosion des structures nous prive d'une argumentation essentielle pour caractériser le mode de creusement des fosses. Dans la sépulture 137, il apparaît que le dépôt du second corps est intervenu alors que le premier corps était déjà réduit à l'état de squelette. Ce corps en partie colmaté devait être accessible et l'hypothèse d'un déplacement des os des membres inférieurs de cet individu, ainsi que des vases déposés en offrande peut être proposée. La seule certitude concerne cependant le fait que le premier corps était relativement accessible pour que le second défunt puisse être déposé en fonction du premier individu. Dans l'hypothèse d'une tombe en niche, la hauteur de la fosse ne devait pas dépasser une

type de fermeture avec apport de terre
dans le cas d'une fermeture de type 3



1, 2, 3: divers emplacements des dispositifs
de fermeture de la sépulture
4: espace utilisable pour le dépôt d'offrandes

type de fermeture avec apport de terre
dans le cas d'une fermeture de type 1

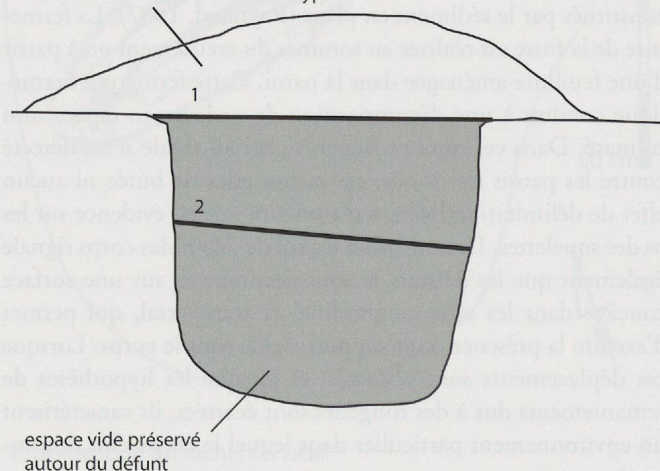


Fig. 6. Schéma des sépultures en niche et des tombes rupestres en roche meuble.

cinquantaine de centimètres de hauteur. Seule la sépulture fouillée à Maizy-sur-Aisne, dans la vallée de l'Aisne permet de confirmer la morphologie générale de ces tombes creusées en niche, du fait d'une conservation de la sépulture sur une hauteur suffisante pour l'observation du surplomb de sédiment en place au-dessus du squelette (Le Bolloch *et al.*, 1983). À Berry-au-Bac (Allard *et al.*, 1997) et à Menneville, dans la vallée de l'Aisne, ces tombes creusées en sape ont été mises en évidence dans les mêmes conditions qu'à Vendenheim. La position de céramiques fragmentées sur les banquettes latérales des sépultures d'enfants de Menneville (Farrugia *et al.*, 1996) et Berry-au-Bac indique, semble-t-il, la même gestuelle de manipulation des sépultures avec un dépôt pratiqué au niveau de la fermeture

de la sépulture. A Berry-au-Bac, les tessons retrouvés en position instable dans la sépulture 167, à la limite entre la banquette et la sépulture proprement dite, indique un probable effet de butée lié à la présence d'un matériau rigide à ce niveau.

La découverte d'autres exemples comparables dans la Marne, à Ecriennes (Bonnabel *et al.*, 2003), souligne bien combien ce type de sépulture correspond à un usage funéraire à part entière. Son identification à Vendenheim est d'autant plus intéressante qu'elle témoigne d'une même tendance funéraire à la fin du Néolithique rubané. Les tombes creusées en sape, comme les tombes rupestres, démontrent bien une volonté de préserver un vide dans la sépulture, qui répond à un usage funéraire codifié. Ces tombes se différencient nettement des vraies sépultures en pleine terre (fig. 6).

D'autres sépultures de Vendenheim signalent d'ailleurs des décompositions de corps en espace vide qui correspondent à des tombes rupestres en roche meuble. Les déplacements d'ossements en dehors du volume du corps et sur le fond de la fosse (effet de fond de fosse) demeurent toutefois peu nombreux, avec 8 sépultures. Les tombes où les corps ont subi une décomposition en espace vide ne concernent que les individus placés en position allongée. Mais le mauvais état de conservation des os dans cette nécropole réduit considérablement la portée des observations, car les déplacements des plus petits os des mains n'ont pu être pris en compte que sur un nombre très limité de sépultures. Les observations faites dans la sépulture 102 permettent toutefois d'envisager la présence d'un contenant rigide autour du corps. Ce cas encore unique pour le Néolithique rubané autorise une argumentation taphonomique très complète, ce qui permet de compléter une fois encore les données relatives à la variabilité des sépultures durant cette période.

La présence de contenant en bois au cours du Néolithique ancien

Durant le Néolithique ancien d'Europe centre-occidentale, l'usage du cercueil n'a été encore discuté qu'à de très rares occasions. Les auteurs ne différencient pas les aménagements de coffres en bois, des contenants utilisés pour le transport des défunts. Il faut dire que les données demeurent très lacunaires sur cette question.

Le cas de la sépulture 102 de Vendenheim nous semble réunir tous les arguments permettant une description assez détaillée du type de contenant, même en l'absence de tout résidu de bois (fig. 7). La démarche n'est pas aisée pour une période où ce type d'aménagement est quasi absent et ne participe pas aux réflexions concernant les comportements funéraires.

La sépulture 102 correspond à une fosse ovale, de 2 m de long pour 1 m de large, orientée NNO-SSE, la tête au SSE. Le squelette appartient à un individu adulte déposé sur le dos, les membres inférieurs en extension. Le crâne, en légère déconnexion avec la mandibule, apparaît en vue antéro-latérale gauche. Les bras sont alignés le long du corps. L'humérus droit est en légère déconnexion avec la scapula; celle-ci a subi une mise à plat qui a entraîné un léger mouvement de la diaphyse humérale sur le sol de dépôt du corps. Seul l'avant-bras droit est

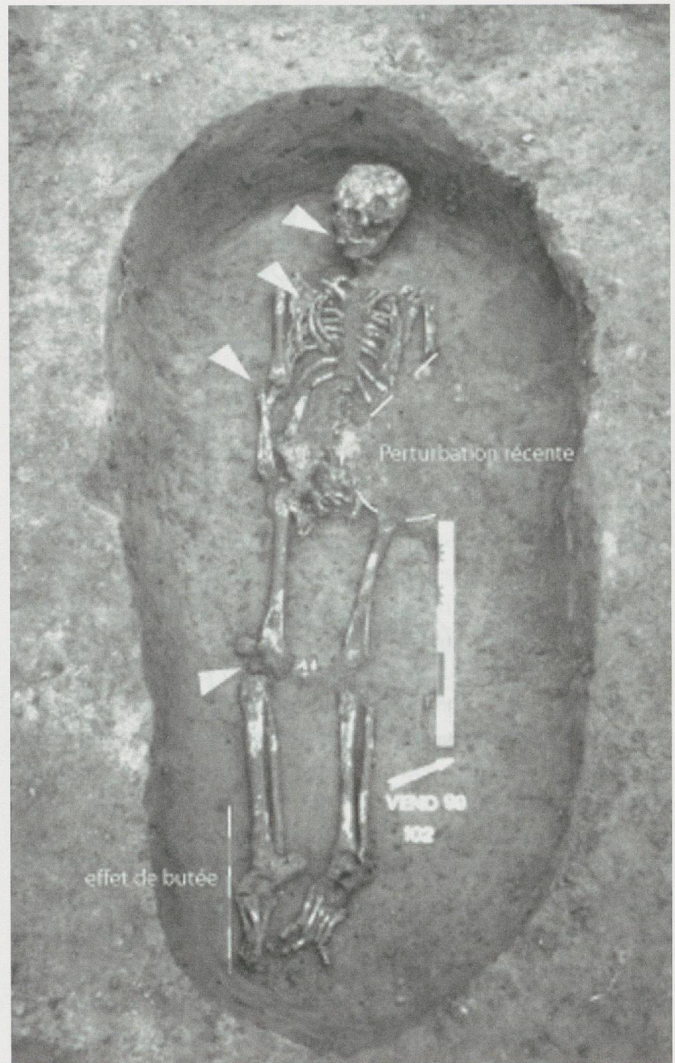


Fig. 7. Sépulture 102 de Vendenheim Le Haut du coteau, avec localisation des dislocations articulaires (photo E. Boës).

conservé, il est en extension et en pronation, avec une légère déconnexion de l'extrémité proximale du radius par rapport à l'articulation du coude. La main droite est disloquée dans le volume du bassin. La jambe droite est en déconnexion avec le fémur; elle a subi une rotation latérale qui a entraîné le pied. Le mouvement est intervenu après la dislocation de l'articulation avec la fibula. Le pied gauche apparaît en vue dorsale, il a subi un affaissement global sur le sol plat de la sépulture. Les nombreuses dislocations sont donc apparues à plusieurs niveaux du squelette: entre le calvarium et la mandibule, au niveau du coude et du genou droits. Associées à la mise à plat générale des volumes corporels, elles marquent des effets de butée qui caractérisent un effet de délimitation linéaire sur le côté droit du corps. Le fond plat de la fosse dans les sens transversal et longitudinal permet de valider ces observations et d'exclure tout effet de butée lié au rebord de la fosse. Ces observations permettent d'envisager la présence dans cette sépulture d'un véritable contenant autour du corps. Ce contenant a ménagé un espace vide autour du défunt, ce qui permet de supposer que ce dernier était fermé, à moins que le vide ait été maintenu à l'échelle de la

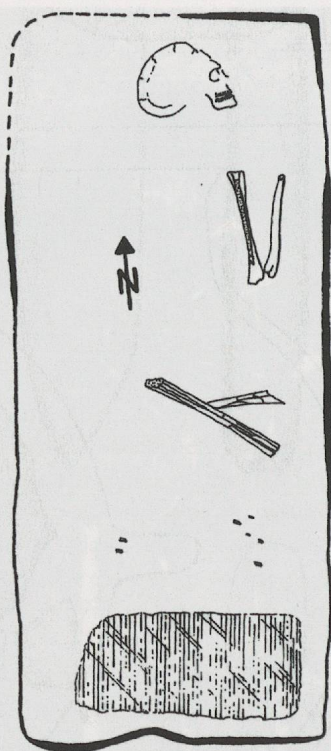


Fig. 8. Sépulture 127 de Aiterhofen (d'après Nieszery, 1995).

fosse. Le fait que le sol de dépôt du corps soit presque plat est compatible avec la présence d'un contenant utilisé pour le transport du corps. Sur le plan méthodologique, la mise en évidence d'un contenant en bois peut être plus aisée à détecter à l'aide d'effets de butée observés sur le squelette, qui suffisent parfois à signaler la présence d'un contenant étroit. Des critères discriminants peuvent même permettre de différencier plusieurs types de contenants, selon leur forme particulière et la nature de leur assemblage. Les cercueils monoxyles ont ainsi pu être soupçonnés dans plusieurs tumulus de l'Âge du Fer de Nordhouse (Bas-Rhin), avant d'être confirmés par la découverte, sur le même site, de sépultures où le bois était encore conservé (Duday, Lambach *et al.*, 1990). Ce type de contenant est aujourd'hui bien connu, ce qui a permis l'identification d'un cas attribué au Néolithique moyen dans la sépulture 45 de la nécropole de Rosheim *Mittelfeld* (Bas-Rhin), à partir des mêmes critères taphonomiques définis dans le corpus de référence provenant de la nécropole de Nordhouse (Boës 2003 et 2006). Cette démarche expérimentale qui s'appuie sur des données taphonomiques permet de poser le problème de la variabilité de ces contenants au cours du Néolithique rubané.

Des traces rectilignes de bois ont été observées dans la sépulture 127 de la nécropole de Aiterhofen (Straubing-Bogen ; Nieszery 1995), de 1,90 m de long pour 1,15 m de large (fig. 8). Cette sépulture rubanée demeure mal datée en l'absence de mobilier funéraire ; elle constitue toutefois un exemple important, sans qu'il soit véritablement possible ici de préciser si nous sommes en présence d'un coffre assemblé dans la fosse ou d'un cercueil de grande dimension.

La présence de fosses rectangulaires évoque également des

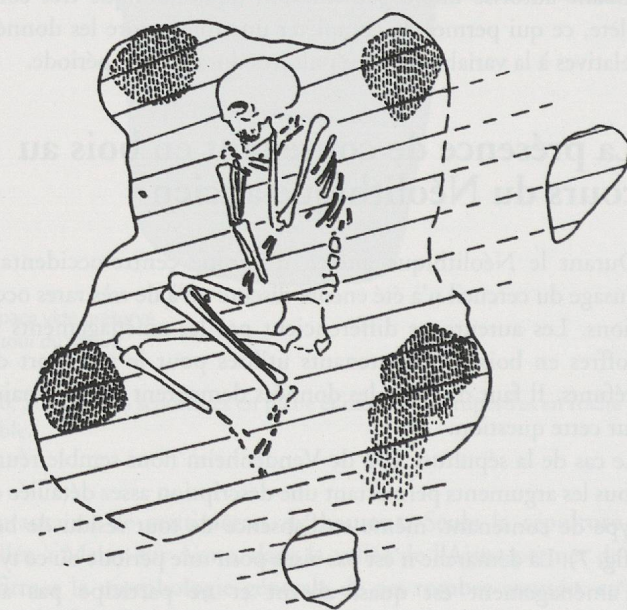
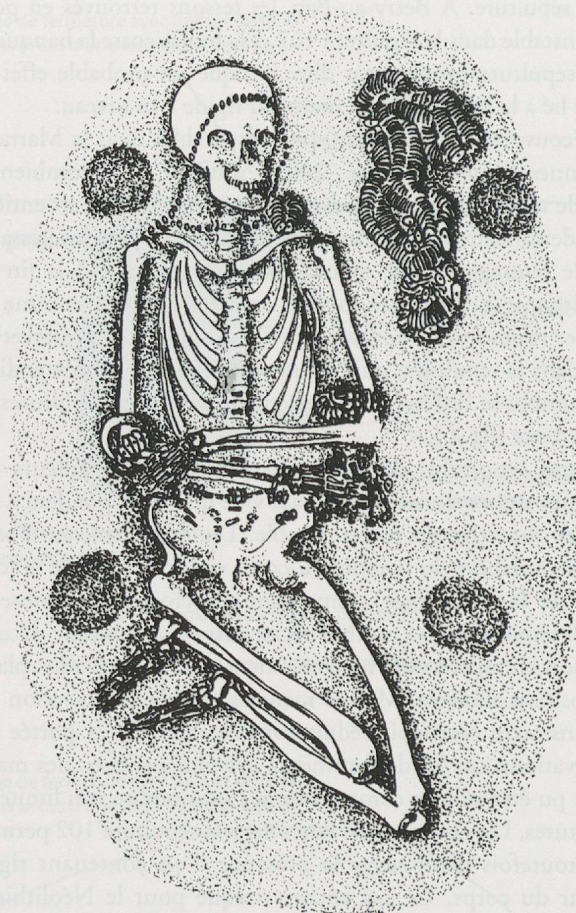


Fig. 9. Sépultures 14 de Mulhouse-Est (d'après Schweitzer, 1977) et 24 de Sonderhausen (d'après Kahlke, 1954).

contenants rigides dans la nécropole de Dillingen-Steinheim (Dillingen a. d. Donau), notamment dans les sépultures 18 et 22 (Nieszery 1995). Dans ces cas précis, il est permis de se demander si les limites de ces sépultures ne correspondent pas au contenant proprement dit. Des effets de délimitation linéaire apparaissant sur les os peuvent permettre d'envisager la pré-

sence d'un contenant rigide dès la phase moyenne du Néolithique rubané dans la sépulture 79a de la nécropole de Stuttgart-Mülhausen (Keefer 1993). Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées pour ces sépultures : cercueils, coffres.

Une tendance au sein du Néolithique rubané ?

Nous le voyons, ces réflexions taphonomiques ne permettent pas encore de dégager des tendances chronologiques au sein du Néolithique rubané. Les études menées *a posteriori* ne sont pas toujours pertinentes et, si la question des contenants peut être évoquée dans certaines limites, les tentatives de restitution des contenants demeurent fort incertaines. Durant le Néolithique rubané, cette volonté de préserver un vide autour du corps (tombes avec contenants, tombes en niche, tombes rupestres en roche meuble) est rarement démontrée avant l'étape récente/finale. Nous l'avons vu, les données demeurent encore très lacunaires, mais nous avons tenté de vérifier si ces tombes en espace vide existent durant l'étape moyenne du Néolithique rubané dans la nécropole de Mulhouse-Est, dans le Bas-Rhin, qui a livré 22 inhumations (Schweitzer et Schweitzer, 1977). L'examen des photographies publiées ne signale pas de dislocations articulaires, ni de cas de rotation du crâne ou de la mandibule. Le maintien strict des connexions labiles des mains et des pieds évoque bien dans cette nécropole le colmatage intentionnel des fosses sépulcrales. La présence de trous de poteaux dans certaines tombes, comme ceux mis en évidence dans la sépulture 24 de Sonderhausen (Kahlke, 1954), demeure encore très difficile à interpréter en l'absence de coupes de ces trous (fig. 9). L'enregistrement des données de fouille ne permet pas de différencier un aménagement de coffre autour des défunts ou un système de signalisation des sépultures en surface, hypothèse que nous privilégions dans ce cas. Seule la catégorie des tombes en niche permet l'identification d'un type d'aménagement funéraire qui ne semble pas apparaître avant l'étape récente/finale du Néolithique rubané. L'identification de ce type de tombe en Alsace pose le problème de sa diffusion au sein de la mouvance rubanée.

Conclusions

Il faut bien le reconnaître, les hypothèses émises ici sont susceptibles d'évoluer dans les prochaines années, au regard des avancées récentes qui ont conduit à renouveler cette réflexion. Mais toutes les hypothèses n'ont pas encore pu être testées et la variabilité réelle des aménagements en matériaux périssables durant le Néolithique est encore fortement dépendante de nos capacités à les identifier.

Si les méthodes d'enregistrement des données taphonomiques sur le terrain ont beaucoup progressé, elles ne peuvent permettre qu'une restitution partielle des dispositifs. Il est impossible d'atteindre avec précision tous les détails des aménagements et le choix entre plusieurs propositions atténue fortement

l'intérêt de la démarche. Cette impasse nous semble aussi liée au choix des référentiels taphonomiques utilisés, souvent issus de nécropoles du Moyen Âge. Ce sont en effet sur ces sites que de nombreuses hypothèses de restitution ont pu être validées, par la mise au jour de contenants bien conservés (cercueil en bois, coffrage, litière végétale...). Si cette démarche a permis de convaincre bon nombre d'archéologues de la pertinence des argumentations taphonomiques, ce type de validation peut difficilement être appliqué pour les sépultures individuelles du Néolithique. Pour ces périodes, la démarche en aveugle (du fait de la disparition des matières périssables) conduit à de grandes incertitudes.

Notre connaissance des modes d'aménagements des tombes individuelles durant le Néolithique ancien ne permet d'accorder qu'une place réduite aux matériaux périssables, dont l'emploi est toujours évoqué avec prudence. Les quelques exemples de traces de végétaux dans les sépultures de cette période ne suffisent pas pour orienter une étude des modes d'assemblage des contenants. Leur rareté semble à elle seule réduire les chances de pouvoir préciser la part des matériaux périssables dans ce type de contexte funéraire.

À côté de ces signes tangibles trop rares, les observations taphonomiques issues de l'examen direct des squelettes permettent d'apporter des arguments supplémentaires pour détecter la présence de matériaux périssables, lorsque ceux-ci entraînent une décomposition spécifique du cadavre. Mais cette démarche n'en est encore qu'à ses débuts et il n'est pas certain qu'elle permette de préciser à elle seule la typologie des aménagements funéraires pouvant exister dans les tombes du Néolithique rubané.

Les approches taphonomiques contribuent toutefois à identifier de nouveaux types de tombes à la fin du Néolithique rubané. Les tombes en niche envisagées à Vendenheim complètent les données déjà recueillies à Ensisheim avec les tombes rupestres en roche meuble. Ces études contribuent à préciser la variabilité des aménagements funéraires durant cette période. La présence de tombes en niche en Alsace et dans le Bassin parisien peut être un signe de diversification des usages funéraires au cours du Rubané récent/final. Si ce premier constat peut-être un effet de la documentation, il mérite une attention particulière de la recherche dans ce domaine.

Eric Boës
INRAP/ UMR 7044 et 5594
10, rue d'Altkirch
F-67000 Strasbourg

Bibliographie

- ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne), principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Saône*, Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995, Cahiers pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, suppl. no 3, APRAA, Zimmersheim, p. 31-43.
- BOËS E. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les VI^e et V^e millénaires avant J.-C. en Alsace, *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. 43, p. 5-18.
- BOËS E. (2003) – Comportements funéraires, modifications sociales et mentalités aux VI^e et V^e millénaires avant J.-C. en Alsace, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001, Mémoire de la Société préhistorique française, 33, Société préhistorique française éd., Paris, p. 34-43.
- BOËS E. (2006) – Comportements rares et variabilité funéraire au Néolithique ancien, l'exemple de la nécropole rubanée « des Octrois » à Ensisheim (Haut-Rhin, France), in *Archéologie funéraire du Néolithique danubien, nouveaux enjeux, nouvelles approches*, Actes de la table ronde de Fribourg-en-Brisgau, 17, 18 octobre 1998, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, t. 20, (2004), p. 77-91.
- BOËS E., JEUNESSE C., ARBOGAST R.-M., LEFRANC P., MAUVILLY M., SCHNEIKERT F., SIDERA I. (2007) – Vendenheim « Le haut du Coteau ». Remarques sur l'organisation interne d'une nécropole du Néolithique ancien danubien, in M. Besse dir., *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, Actes du 27^e colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005), Cahiers d'archéologie romande 108, Cahiers d'archéologie romande éd., Lausanne, p. 279-284.
- BOËS E., JEUNESSE C., ALT K.W. (1998) – Deux interventions anthropiques dans une sépulture du Néolithique ancien, à Ensisheim (Haut-Rhin), *INTERNEO*, 2, p. 29-38.
- BONNABEL L., PARESYS C., THOMASHAUSEN L. (2003) – Un groupe de tombes en contexte d'habitat néolithique rubané à Écriennes « la Folie » (Marne) : approche des gestes funéraires, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001, Mémoire de la Société préhistorique française, 33, Société préhistorique française éd., Paris, p. 45-53.
- DUDAY H., LAMBACH F., PLOUIN S. (1990) – Contribution de l'anthropologie de terrain à l'interprétation architecturale d'un ensemble funéraire : la tombe 12 du tumulus 2A à Nordhouse (Bas-Rhin), *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 40, p. 15-18.
- DUDAY H., LAUBENHEIMER F. et TILLIER A. M. (1995) – *Salèles d'Aude. Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 563, Série amphores 3, Centre de recherches d'histoire ancienne, 144, Les Belles lettres éd., Paris, 146 p.
- FARRUGIA J.-P., GUICHARD Y., HACHEM L. (1996) – Les ensembles funéraires rubanés de Menneville « Derrière le village » (Aisne), in P. Duhamel dir., *La Bourgogne entre les Bassins rhénans, rhodanien et parisien : carrefour ou frontières ?* Actes du 18^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 25-27 octobre 1991, Revue archéologique de l'est, suppl. 14, p. 119-174.
- GALLAY G., MATHIEU G. (1988) – Grabbeigaben der Bandkeramik von Ensisheim, Dép. Haut-Rhin (Elsass), *Germania*, t. 66, 2, p. 371-389.
- HÄUSLER A. (1992) – Die Bestattungssitten des Neolithikums und Äneolithikums in Bulgarien und ihre Beziehungen zu Mitteleuropa, *Studia Praehistorica*, 11-12, p. 131-142.
- JEUNESSE C. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim « Les Octrois » (Haut-Rhin), La parure, *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.)*, deuxième partie, t. 9, p. 59-79.
- JEUNESSE C. (1995a) – Contribution à l'étude de la variabilité au sein du Rubané. L'exemple du sud de la plaine du Rhin supérieur, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t. 11, p. 1-22.
- JEUNESSE C. (1995b) – Les relations entre l'Alsace et le Bassin parisien au Néolithique ancien vues à travers l'étude des pratiques funéraires, in C. Billard dir., *Evreux 1993, Actes du 20^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Revue archéologique de l'Ouest, Suppl. 7, p. 13-20.
- JEUNESSE C. (1997) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, 168 p.
- JEUNESSE C. dir. (2002) – Vendenheim « Le haut du Coteau », une nécropole du Néolithique ancien, Document final de synthèse, Service régional de l'archéologie d'Alsace et Association pour les fouilles archéologiques nationales, Strasbourg.
- KAHLKE D. (1954) – *Die Bestattungssitten des Donauländischen Kulturkreises der jüngeren Steinzeit. Teil I: Linienbandkeramik*, Berlin, 1157 p., 42 pl.
- KEEFER E. (1993) – *Steinzeit*, Sammlungen des Württembergischen Landmuseum Stuttgart, t. 1, Theiss éd., Stuttgart.
- LAMBACH F. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim « Les Octrois ». Description des tombes et anthropologie de terrain, *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.)*, deuxième partie, t. 9, p. 17-48.
- LE BOLLOCH M., FARRUGIA J.-P. (1983) – *Le site néolithique chalcolithique et de l'âge du Fer de Maizy-sur-Aisne (« les Grands Aisements »)*. Les fouilles protohistoriques de la vallée de l'Aisne, rapport d'activité 11, Centre de recherches protohistoriques de l'université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), p. 93-136.
- MAUVILLY M. (1993) – Le mobilier lithique funéraire de la nécropole d'Ensisheim « Les Octrois » (Haut-Rhin), *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.)*, deuxième partie, t. 9, p. 49-57.
- NIESZERY N. (1995) – Linearbandkeramische Gräberfelder in Bayern, *Internationale Archäologie*, t. 16, 404 p.
- RAYNAUD C. (1987) – Typologie des sépultures et problèmes de datation : l'apport des fouilles de Lunel-Viel (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 4, p. 121-132.
- SCHWEITZER R., SCHWEITZER J. (1977) – La nécropole du Danubien moyen de Mulhouse-Est, *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, t. 84, p. 13-63.
- THEVENET C. (2004) – Une relecture des pratiques funéraires du rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la société préhistorique française*, t. 101, 4, p. 815-826.